

**Direction : Direction Financière**

**Direction des FINANCES**

**REF : FINAN2008033**

**Signataire : CK**

**OBJET : Modification des inscriptions budgétaires des Autorisations de Programme**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction M14,

Vu la délibération n° 13 du 14 Avril 2008 approuvant le budget primitif de la Commune,

Vu la délibération n°38 du 13 Décembre 2007 approuvant l'Autorisation de Programme/ Crédits de Paiement (AP/CP): opération « groupe scolaire intercommunal Cristino Garcia Landy »,

Vu la délibération n°7 du 28 Février 2008 approuvant l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiements (AP/CP) : opération « reconstruction du Conservatoire à Rayonnement Régional et création d'un espace culturel transdisciplinaire »,

**A l'unanimité.**

**DELIBERE :**

**Article Unique** : Dit que la numérotation des autorisations des programmes inscrites au budget primitif 2008 est modifiée comme suit, afin de remédier à une erreur de transcription budgétaire :

- Le libellé de l'opération d'équipement « 001 : groupe scolaire intercommunal Cristino Garcia Landy » devient « 101 : groupe scolaire intercommunal Cristino Garcia Landy ».
- Le libellé de l'opération d'équipement « 002 : Conservatoire à Rayonnement Régional » devient « 102 : Conservatoire à Rayonnement Régional et Ensemble Culturel Transdisciplinaire».

le Maire,